

2 et 3 décembre  
2013

Palais des Congrès  
Bordeaux



# Assises nationales des risques naturels

## Programme



  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Énergie

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Le déroulé

## ► Lundi 2 décembre 2013

- 13 h** Accueil des participants\*
- 14 h** **Discours d'ouverture, amphithéâtre A**
- **Alain JUPPÉ**, maire de Bordeaux
  - **Alain ROUSSET**, président du conseil régional d'Aquitaine
  - **Elizabeth LONGWORTH**, directrice du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe
  - **Michel DELPUECH**, préfet de région Aquitaine
- 14 h 50** **Table ronde n° 1, amphithéâtre A**
- **Réduction de la vulnérabilité et aménagement du territoire : nouvelles formes urbaines**
- **Marie-France BEAUFILS**, sénatrice d'Indre-et-Loire, maire de Saint-Pierre-des-Corps
  - **Vincent FELTESSE**, président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme et de la communauté urbaine de Bordeaux
  - **Michel DELPUECH**, préfet de région Aquitaine
  - **Bruno LEDOUX**, consultant, géographe expert des risques naturels
- 15 h 40** **Table ronde n° 2, amphithéâtre A**
- **Une culture locale du risque pour une société résiliente**
- **Stéphane PALLEZ**, présidente de la Caisse centrale de réassurance
  - **Sylvette PIERRON**, présidente de l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement
  - **Michel AZOT**, adjoint au maire de Lourdes
  - **Bruno LAFON**, président de l'Association régionale de défense des forêts contre l'incendie, président du Groupement d'intérêt public aménagement du territoire et gestion des risques
  - **Thibaud NORMAND**, chef du service prévention des risques à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence - Alpes - Côte d'Azur
- 16 h 30 à 17 h** Pause, visite de l'exposition des posters scientifiques et des stands des partenaires
- 17 h** **Huit ateliers participatifs simultanés en salles (1<sup>re</sup> partie)**
- **La mondialisation des risques majeurs : quels enjeux pour la France ?**
  - **Production et mise à disposition des connaissances : quelles interactions entre science et décision ?**
  - **Prévision des risques et gestion de crise : comment décider dans l'incertitude ?**
  - **Prévention des risques : qu'a-t-on à y gagner ?**
  - **Résilience des territoires : comment se préparer à un choc ?**
  - **Prévention en territoire de montagne : quels partenariats pour une gestion intégrée des risques ?**

- ▶ **Risques côtiers : quels outils et quelles stratégies d'aménagement pour les territoires littoraux ?**
- ▶ **Gouvernance de la prévention des risques naturels : comment mieux associer la population aux décisions ?**

- 19 h 30** Rencontre complémentaire (« side event ») organisée par la Caisse centrale de réassurance (CCR), amphithéâtre C  
*Du passé vers l'avenir : histoire et technologies au service de la connaissance des risques*
- 20 h 30** Cocktail dînatoire\*

## ▶ **Mardi 3 décembre 2013**

- 8 h 15** Accueil des participants\*
- 9 h** **Ateliers participatifs en salles (2<sup>e</sup> partie)**
- 11 h 30** Pause, visite de l'exposition des posters scientifiques et des stands des partenaires
- 12 h 30** Déjeuner\*
- 14 h** **Restitution des ateliers, amphithéâtre A**
- 15 h** **Table ronde n° 3, amphithéâtre A**  
 ▶ **Les défis de la directive inondation : mettre en synergie les stratégies pour atteindre les objectifs**
- **Alain RENARD**, vice-président du conseil général de Gironde
  - **Louardi BOUGHEDADA**, adjoint au maire de Dunkerque, vice-président de la communauté urbaine de Dunkerque
  - **Gérard SEIMBILLE**, vice-président de l'Association française des établissements publics territoriaux de bassin, président de l'Entente Oise-Aisne
  - **Marc JACQUET**, chef du service des risques naturels et hydrauliques, direction générale de la prévention des risques, ministère du Développement durable
  - **Nicolas FORRAY**, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre
- 16 h à 16 h 30** **Discours de clôture**
- **Christian KERT**, président du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs.
  - **Patricia BLANC**, directrice générale de la prévention des risques, ministère du Développement durable

\*Les participants sont invités à visiter l'exposition de posters scientifiques et les stands des partenaires.



# Les tables rondes

## Amphithéâtre A

### ■ Table ronde n° 1

#### ► **Réduction de la vulnérabilité et aménagement du territoire : nouvelles formes urbaines**

**Pilotes :** Centre européen de prévention des risques d'inondation (CEPRI) et Association des maires de France (AMF)

Les risques constituent une question essentielle de l'aménagement du territoire. Leur prise en compte dans les projets de renouvellement urbain ou dans les nouveaux modes d'aménagement ouvre de nouvelles perspectives. Les illustrations montrent que les démarches de gestion intégrée du risque dans l'aménagement doivent s'engager dans un cadre partenarial multi-acteurs. Elles démontrent aussi qu'il paraît primordial aujourd'hui d'aborder les territoires par le projet et non par la règle.

*L'aménagement des territoires peut-il intégrer efficacement la prévention des risques naturels ? • Les politiques de développement et de prévention sont-elles compatibles ? • La démarche de projet de développement peut-elle comprendre la démarche de projet de prévention ? • Quelle intégration de ces éléments dans les documents de planification ? • Les projets de renouvellement urbain représentent-ils de véritables opportunités pour une réduction de la vulnérabilité des territoires ?*

- **Marie-France BEAUFILS**, sénatrice d'Indre-et-Loire, maire de Saint-Pierre-des-Corps
- **Vincent FELTESSE**, président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme et de la communauté urbaine de Bordeaux
- **Michel DELPUECH**, préfet de région Aquitaine
- **Bruno LEDOUX**, consultant, géographe expert des risques naturels

### ■ Table ronde n° 2

#### ► **Une culture locale du risque pour une société résiliente**

**Pilotes :** Observatoire national des risques naturels (ONRN) et Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME)

Il ressort des interviews de sinistrés, comme des sondages sur la perception des risques par les Français, une relative méconnaissance, voire un déni, de l'exposition au risque, de l'information sur les conduites à tenir en cas d'alerte et les mesures à prendre pour se prémunir des conséquences de catastrophes naturelles.

*Comment développer une conscience du risque au plan local ? • Comment éduquer, informer, communiquer sur le risque et mettre en place un observatoire ? • Comment limiter le possible caractère anxiogène de l'information sur les risques et augmenter la pertinence de l'information partagée ? • Comment assimiler les incertitudes liées à l'information ? • Comment, en l'absence de catastrophe récente, l'information préventive peut-elle être présentée et vécue par les élus comme mobilisatrice et créatrice de lien social ? • Comment optimiser la résilience collective ? • Comment simplifier et responsabiliser ?*

- **Stéphane PALLEZ**, présidente de la Caisse centrale de réassurance
- **Sylvette PIERRON**, présidente de l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement
- **Michel AZOT**, adjoint au maire de Lourdes
- **Bruno LAFON**, président de l'Association régionale de défense des forêts contre l'incendie, président du Groupement d'intérêt public aménagement du territoire et gestion des risques
- **Thibaud NORMAND**, chef du service prévention des risques à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence - Alpes- Côte d'Azur

## ■ Table ronde n° 3

### ► **Les défis de la directive inondation : mettre en synergie les stratégies pour atteindre les objectifs**

**Pilotes :** Association française des établissements publics territoriaux de bassin (AFEPTB) et Centre européen de prévention des risques d'inondation (CEPRI)

Nous sommes aujourd'hui à une étape clé de la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des risques inondation initiée par la directive inondation (DI)\*. En effet, la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI) définit les grandes orientations et donne un cadre aux actions des territoires, en particulier pour la mise en place des stratégies locales. Il s'agit donc de mobiliser tous les élus autour de cette problématique, d'articuler les échelles de planification et de programmation et de favoriser les synergies de politiques publiques pour plus d'efficacité et pour une gestion durable.

Cette table ronde doit permettre d'exposer les grands principes, autour d'une présentation des enjeux et objectifs, et d'une déclinaison territoriale de l'exercice de mise en œuvre de la politique nationale.

*Quel type de gouvernance et de maîtrise d'ouvrage pour obtenir les résultats durables ? • Comment favoriser une vision et une gestion globale par bassin versant ? Quels leviers ? Quels freins ? Quelles solutions concrètes ? • Comment s'assurer que gestion de l'eau et des milieux aquatiques et gestion des inondations sont menées en synergie ? • Comment dépasser les éventuels divergences entre les objectifs respectifs des différentes directives (DCE, DI, DCSMM\*\*) ? • Comment mieux prendre en compte les inondations dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, économiques ? • Comment améliorer les synergies ? • Comment progresser sur la réduction de la vulnérabilité des enjeux déjà existant ? • Comment mobiliser les maîtres d'ouvrage, tous axes d'action confondus y compris la gestion de crise, et s'assurer que leurs actions sont articulées et mises en perspectives des objectifs partagés dans les stratégies ? • Comment impliquer les maîtres d'ouvrages dans la définition des objectifs ?*

- **Alain RENARD**, vice-président du conseil général de Gironde
- **Louardi BOUGHEDADA**, adjoint au maire de Dunkerque, vice-président de la communauté urbaine de Dunkerque
- **Gérard SEIMBILLE**, vice-président de l'Association française des établissements publics territoriaux de bassin, président de l'Entente Oise-Aisne
- **Marc JACQUET**, chef du service des risques naturels et hydrauliques, direction générale de la prévention des risques, ministère du Développement durable
- **Nicolas FORRAY**, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre

\* DI : directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et la gestion des risques d'inondations

\*\* DCE : directive-cadre sur l'eau

DCSMM : directive-cadre stratégie pour le milieu marin

# Huit ateliers participatifs simultanés

## ■ Atelier 1

### ► **La mondialisation des risques majeurs : quels enjeux pour la France ?**

**Pilotes :** Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN) et ministère du Développement durable - cellule affaires européennes et internationales de la direction générale de la prévention des risques

Un nouveau cadre d'action mondial pour la prévention des catastrophes sera mis en place en 2015, afin de mieux protéger les populations et l'appareil productif contre leurs effets. La France entend jouer un rôle moteur en Europe et au niveau mondial dans la construction de cette nouvelle stratégie, en défendant sa vision de la prévention, qui allie adaptation au changement climatique et mesures de prévention dans le cadre du développement durable. Cet atelier vise à partager et coordonner les actions de la France dans le contexte international et à identifier les domaines les plus porteurs pour l'expertise nationale.

*Quelles sont les grandes leçons à tirer du paysage des risques du XXI<sup>e</sup> siècle identifié dans le bilan mondial 2013 des Nations unies et des actions de prévention proposées ? • Quels sont les secteurs porteurs d'avenir pour les actions de réduction des risques à l'international ? • Comment articuler les apports de toutes les parties prenantes dans le processus décisionnel ? • Quel grand projet prioritaire et emblématique souhaitez-vous voir la France réaliser (financier, climatique, alimentaire, culturel, scientifique, sociétal) ?*

#### **Témoins :**

- **Paola ALBRITO**, coordinatrice régionale Europe, stratégie internationale pour la réduction des risques de catastrophe des Nations unies
- **Thomas DE LANNOY**, administrateur de l'unité protection civile prévention et préparation, Commission européenne, direction générale pour l'aide humanitaire et la protection civile
- **Bertrand GALLET**, directeur général de Cités unies France
- **Cyril BOUYEURE**, directeur général délégué, Assistance au développement des échanges en technologies économiques et financières (ADETEF)
- **Éric DAVID**, directeur de projet, Artelia eau et environnement (sous réserve)

## ■ Atelier 2

### ► **Production et mise à disposition de connaissances : quelles interactions entre science et décision ?**

**Pilotes :** Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et Pôle risques PACA

Pour les acteurs en charge des décisions relatives à la gestion des risques naturels ou à leur prise en compte de façon plus générale, la question de la capacité à mobiliser les connaissances, issues de la recherche scientifique des laboratoires ou de l'industrie, est une question récurrente. Et pourtant, une meilleure collaboration en amont entre l'ensemble des acteurs (décideurs, recherche et industrie) permettrait d'optimiser le processus de décision. Ce dernier est d'ailleurs déjà, en soi, un objet de recherche à considérer pour éclairer ces questions. Sur la base de retours d'expérience, cet atelier tentera de proposer des pistes de réponses et d'identifier de bonnes pratiques à généraliser.

*Comment intégrer les dimensions temporelles et opérationnelles de la gestion des risques dans l'orientation et les délais de la production scientifique ? • Comment prendre en compte les limites de la connaissance et les incertitudes ? • Par quels moyens et sous quelles formes mettre la connaissance à disposition des acteurs et décideurs de la gestion des risques ? • Quelles sont la place de l'expert et les limites de l'expertise dans la décision et l'action ?*

### **Témoins :**

- **Nancy SPINOUSA**, chef de service risques naturels majeurs, région Provence - Alpes-Côte d'Azur
- **Patrice MERIAUX**, copilote du projet RHyTMME (risques hydrométéorologiques en territoires de montagnes et méditerranéens), Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
- **Lionel MOULIN**, Commissariat général au développement durable, direction de la recherche et de l'innovation, ministère du Développement durable

## ■ Atelier 3

---

### ► **Prévision et gestion de crise : comment décider dans l'incertitude ?**

**Pilotes :** *ministère de l'Intérieur - direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, ministère du Développement durable - direction générale de la prévention des risques - service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations et Météo-France*

En matière de gestion des risques naturels, il y a le temps de la prévention et de la préparation, le temps de la crise et le temps de l'analyse. Ces temps ne sont pas les mêmes. Le premier mobilise et traite des données pour faire un pont entre le passé et le futur possible ; le deuxième est celui de l'anticipation, de l'urgence et de l'action ; le troisième est celui de la réflexion et de l'identification des voies d'amélioration possible. Or, l'enjeu n'est-il pas de concilier passé, présent et futur pour se mettre en position de mieux décider en situation de crise. Cet atelier vise à identifier les interactions à développer, ou à créer, entre les scientifiques, les décideurs (pouvoirs publics, opérateurs, collectivités....) et les parties prenantes dans la gestion de crise, ainsi que lors des retours d'expérience. Il aura également pour objectif d'identifier les bonnes pratiques pour mieux mobiliser et utiliser l'information en temps réel.

*De quoi les gestionnaires de crise ont-ils besoin pour gérer l'événement, mais aussi pour s'y préparer et en tirer tous les enseignements ? • Comment concilier les incertitudes liées à la prévision du phénomène et de ses effets, et le temps d'anticipation nécessaire à la décision et à la mise en œuvre ? • Quelles sont les données à mobiliser aux différents moments de la crise pour prendre les décisions, auprès de qui et selon quelle organisation ? • Quels sont les acteurs de la décision (auprès du maire, auprès du préfet, au niveau de la zone de défense et de sécurité, au niveau national) ? • Quelles sont les plates-formes de services pour communiquer des informations pertinentes aux gestionnaires de*

*crise, au public ? • Comment intégrer l'observation en temps réel des aléas, de leurs effets et adapter en conséquence le dispositif de gestion de crise ? • Comment faire intervenir le citoyen et comment utiliser les observations remontant par les réseaux sociaux ?*

**Témoins :**

- **Laurent MARCOU**, premier adjoint au maire de Barèges
- **Alexandre SANZ**, directeur de cabinet de la préfecture de l'Aube
- **Jean Yves LASPLACES**, chef de service restauration des terrains de montagne de Tarbes, Office national des forêts

## ■ Atelier 4

### ► **Prévention des risques : qu'a-t-on à y gagner ?**

**Pilotes :** Caisse centrale de réassurance (CCR), Mission risques naturels (MRN) et ministère du Développement durable - Commissariat général au développement durable

Pour limiter l'impact des aléas naturels sur les populations et les activités économiques, les acteurs exposés et les collectivités territoriales engagent des initiatives de prévention. Mais comment éclairer les choix d'investissement ? Sur quels critères économiques et sociaux ? Une culture économique de la maîtrise des risques se développe dans les territoires, notamment par l'introduction des analyses coût-bénéfice (ACB). L'expérience d'événements récents permet aujourd'hui de mesurer concrètement les effets bénéfiques de la prévention. L'atelier visera à partager ces retours d'expérience, à échanger sur la mesure et l'argumentation des bénéfices de ces politiques, les limites de leur évaluation et à proposer des pistes compatibles avec les orientations nationales de maîtrise des coûts et de financement de la prévention, ainsi que du transfert de risques.

*Quels sont les bénéfices de la prévention des risques d'inondation, à partir d'exemples ? • Quels sont les freins à l'évaluation de ces bénéfices ? • Comment les lever ? • Quelles pistes d'amélioration proposer ? • Jusqu'où placer le curseur de l'effort de solidarité ?*

**Témoins :**

- **Christèle ALEXANDRE**, directrice du syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais
- **Paul PERRAS**, président du Syndicat de rivières Brévenne-Turdine et **Betty CACHOT**, chargée de mission contrat de rivière - responsable structure

## ■ Atelier 5

### ► **Résilience des territoires : comment se préparer à un choc ?**

**Pilotes :** Ministère du Développement durable - Commissariat général au développement durable, Centre européen de prévention des risques d'inondation (CEPRI) et France nature environnement (FNE)

Le concept de résilience constitue une approche de première importance pour diminuer l'ampleur et l'impact des catastrophes. Il fait appel à deux notions clés :

- accepter que le risque zéro n'existe pas, ce qui permet de mieux se préparer à un choc ;
- engager les populations situées dans les territoires à risques à devenir acteurs de leur sécurité, tant dans l'anticipation que dans la gestion de l'événement.



L'atelier s'attachera à décrire cette approche récente et innovante de la résilience et à l'inscrire dans les politiques publiques de prévention des risques naturels. Cela passe par le développement d'une culture individuelle et collective du risque auprès de tous les acteurs d'un territoire. Cela nécessite également une compréhension des sources de vulnérabilité et des mécanismes d'impacts qui en découlent en fonction de l'environnement, des crises traversées (économiques, sociales) et des risques subis (naturels, industriels). Cela interroge enfin sur les politiques d'aménagements des territoires. Du fait de la responsabilisation accrue des collectivités territoriales en matière d'anticipation des risques, la question de leur rôle dans les réponses à apporter sera également évoquée.

*Dans quelle mesure l'action des autorités publiques est-elle efficace en matière d'acculturation aux risques ? • Comment développer une culture de la résilience ? • Quels sont les comportements individuels et collectifs à promouvoir pour agir préventivement et rebondir après la crise ? • Comment susciter l'intérêt et la participation active du citoyen ? • Quelles sont les politiques et les pratiques d'aménagement susceptibles d'aggraver les risques ou au contraire de les prévenir, à faire évoluer en priorité ?*

#### **Témoins :**

- **Anne D'AUX**, conseillère déléguée à la prévention des risques urbains, relations avec les organismes de bassin de la Loire, eau potable pour la Ville d'Orléans sur la formation des agents des collectivités en cas d'inondation
- **Général GARRIGUES**, ex-chef d'état-major de la zone de défense et de sécurité de Paris pour l'organisation de la planification et de la gestion de crise de la zone de défense de Paris - Île-de-France

## ■ Atelier 6

---

### ► **Prévention en territoire de montagne : quels partenariats pour une gestion intégrée des risques ?**

**Pilotes :** Pôle alpin d'études et de recherche pour la prévention des risques naturels (PARN) et Office national des forêts – service restauration des terrains de montagne (ONF)

Les territoires de montagne, dont la spécificité est reconnue législativement (loi montagne de 1985), revêtent des caractéristiques naturelles, économiques et sociales particulières qui les rendent très sensibles aux évolutions climatiques, comme aux pressions anthropiques. Ainsi, leur développement, comme leur aménagement, sont fortement conditionnés par les multiples aléas naturels gravitaires et sismiques en présence. Cette spécificité appelle une capacité d'expérimentation via des politiques adaptées. De nouveaux référentiels d'organisation et d'action voient le jour. Ils seront décrits et discutés lors de cet atelier. En particulier, la gestion intégrée des risques naturels en montagne qui constitue une démarche à la fois transversale, partenariale et territoriale novatrice, en matière d'action préventive des risques naturels en montagne.

*Compte tenu de la spécificité des territoires de montagne et du changement global (climatique, socio-économique...), quelles sont les attentes, les priorités, mais aussi les freins et les difficultés en matière de gestion des risques naturels ? • La gestion intégrée des risques naturels en montagne : enjeux et freins d'une telle approche, pour quel périmètre de partenariat (implication, responsabilité) d'acteurs ?*

**Témoins :**

- **Frédérique ESPAGNAC**, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques, membre de l'Association nationale des élus de montagne
- **Joëlle OCANA**, maire d'Abriès
- **Amandine CREVOLIN**, chargée de mission sites pilotes, pays du Grand Briançonnais des Écrins au Queyras

**■ Atelier 7****► Risques côtiers : quels outils et quelles stratégies d'aménagement pour les territoires littoraux ?**

**Pilotes :** Association nationale des élus du littoral (ANEL) et Groupement d'intérêt public littoral aquitain (GIP Littoral Aquitain)

Les zones côtières concentrent de nombreux enjeux humains, économiques, patrimoniaux et environnementaux et sont soumises à des risques naturels amplifiés par les effets du changement climatique. Comment envisager l'aménagement des territoires concernés pour mieux intégrer ces risques ? L'atelier s'intéressera à la question de la gouvernance et aux adaptations nécessaires à la réussite des politiques publiques : alerte et accompagnement des populations, stratégies de localisation ou de relocalisation des activités économiques, nouveaux modes d'habitat et de construction ; meilleure articulation des outils au service des politiques de prévention (PPRN, PAPI, SDAGE, contrats de milieux, SCoT, PLU, SMVM\*...).

*Comment associer les gestionnaires et les populations des zones côtières aux politiques de prévention des risques ? • Comment développer la culture du risque dans les zones à risque ? • Comment prendre en compte les risques côtiers (érosion côtière, submersion marine, tsunami) dans l'aménagement des territoires à terre, mais aussi en mer ?*

**Témoins :**

- **Florence DELAUNAY**, députée des Landes, conseillère régionale d'Aquitaine, ancienne directrice générale des services d'une communauté de commune littorale
- **Renaud LAGRAVE**, président du Groupement d'intérêt public littoral aquitain et vice-président du conseil régional d'Aquitaine
- **Marcelin NADEAU**, conseiller général de la Martinique et maire du Prêcheur
- **Jean-Louis LEONARD**, maire de Chatellaillon-Plage, vice président de l'Association nationale des élus du littoral

\* SMVM : schéma de mise en valeur de la mer

**■ Atelier 8****► Gouvernance de la prévention des risques naturels : comment mieux associer la population aux décisions ?**

**Pilotes :** Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN) et ministère du Développement durable - Commissariat général au développement durable

Les autorités publiques prennent beaucoup de décisions en lien avec les risques naturels. Ces décisions peuvent avoir un impact important sur les citoyens. Leur bonne appropriation est nécessaire pour qu'elles produisent pleinement leurs effets. La participation du public au processus d'élaboration de ces décisions est donc un élément important de leur succès, dans un contexte de développement des procédures de participation du public à l'élaboration des décisions ayant une incidence sur l'environnement. L'atelier vise à évaluer l'efficacité des procédures actuellement applicables en matière de risques naturels et à rechercher des voies pour les améliorer.

*L'information sur les risques est une condition nécessaire au succès de sa participation aux décisions. Quel bilan tirer du dispositif actuel d'information ? • Ne faut-il pas également prendre en compte des informations venant du public pour instruire la prise de décision ? • Y a-t-il des décisions en matière de risques naturels qui ne font pas encore l'objet d'une participation du public et qui devraient le faire ? • Faut-il permettre, et si oui comment, une participation continue du public à la gestion des risques et pas seulement lors de l'adoption de décisions particulières ? • Cette participation continue peut-elle être déclinée pour divers types de publics en fonction des types de décision à prendre ? • Comment des instances pluralistes consultatives peuvent-elles favoriser la participation directe du public aux décisions ? • Quel rôle les organismes d'expertise peuvent-ils jouer pour faciliter la participation du public ? • Comment valoriser l'expertise de terrain en complément de l'expertise scientifique ? • Comment articuler la consultation du public et celle des collectivités territoriales ? • Comment utiliser les médias institutionnels pour inciter le public à participer à la décision ? • Comment utiliser les nouvelles techniques de communication et les réseaux sociaux pour développer la participation du public ?*

#### **Témoins :**

- **Maurice PIERRE**, maire d'Ambès et vice-président de la communauté urbaine de Bordeaux
- **Jean-Michel FOURNIAU**, directeur de recherche, Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux, directeur du Groupement d'intérêt scientifique participation du public, décision, démocratie participative
- **Julien LANGUMIER**, chargé de mission Rhône - service prévention des risques, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes

# Les Assises nationales des risques naturels sont organisées

En partenariat avec \_\_\_\_\_



Avec le soutien de \_\_\_\_\_



**Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable  
et de l'Énergie**  
Direction générale de la Prévention des risques

Grande Arche, paroi nord  
92 055 La Défense cedex  
Tel. 01 40 81 21 22

